

BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMATION

Journée de Formation des personnels

paramédicaux :

5 Octobre 2016 - MONTPELLIER

Date limite d'inscription : 25 septembre

Frais d'inscription : voir détails au verso

PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse employeur.....

Email :

Tél :

FACTURATION et CONVENTION

Convention de formation :

oui non

Adresse.....

Nom du responsable

E-mail.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS
Hôpital du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 05 56 96 47 91 - Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : contact@formavih.org
site Internet : www.formavih.org

OBJECTIFS GLOBAUX

Formation d'une journée pour mieux travailler ensemble.

Cette formation est basée sur la multidisciplinarité paramédicale : infirmières, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Elle a pour but de faciliter la collaboration entre les soignants et, dans le contexte actuel, d'anticiper le développement des connaissances des pathologies chroniques pour répondre aux besoins de santé des patients et améliorer leur prise en charge.

Le public attendu :

Les personnels paramédicaux impliqués dans la prise en charge globale et au long cours des personnes infectées par des pathologies chroniques souhaitant être plus efficient dans leur collaboration basée sur l'échange d'expérience.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Séances de formation en salle
Exposés théoriques avec vidéo projecteur
Mise en ligne après le séminaire des présentations faites par les formateurs

Une fiche d'évaluation est remplie par les participants à l'issue de la formation.

La formation sera encadrée par les organisatrices qui feront à l'issue de la formation, un compte rendu.

Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 25 juin 2014 à la Préfecture de Bordeaux

Séminaire de Formation



Journée de formation des personnels paramédicaux

« Parcours de soins des patients atteints de pathologies chroniques »

Mercredi 5 octobre 2016

Veille du congrès SFLS

**Crowne Plaza Montpellier Corum
190 Rue d'Argencourt
34000 Montpellier**

Organisatrices de la formation :

**Valérie ACHART-DELICOURT
Aline THEVENY**

N° enregistrement FORMAVIH : 72330942133

Mercredi 5 octobre : Matin

09h00

Ouverture de la journée :
C. ARVIEUX – Rennes : Président de FORMAVIH
V. ACHART-DELICOURT – Paris

09h15

Parcours de soins en ambulatoire :
L'organisation médicale
A. SIMON – Paris
L'organisation para médicale et les nouveaux métiers
M.A. TRICOIRE - Paris

10h15

Parcours de soins et recherche
C. MONFORT – Paris

11H00 Pause

11h15

« Parcours du patient VIH & comorbidités :
du cheminement individuel aux ateliers collectifs »

Florence DE TARONI (IDE), Nadine ATOUI (médecin),
Xavier DE LA TRIBONNIERE (médecin ETP), Christine
BLACHE (psychologue clinicienne), Cécile GODEL
(diététicienne), Laurent TRIN-DINH (patient-
intervenant) - Montpellier

12h00

Déjeuner

Mercredi 5 octobre : Après-midi

13H45

Parcours de soins aux USA et au Canada
A.THEVENY – Paris

14H15

Du CDAG au CeGGID
Le rôle médical
P. ARSAC – Orléans
Le rôle infirmier
Mme VINCENT, Mr DEBOURG (CeGGID) – Marseille

15H15

L'éducation thérapeutique dans le parcours
de soins
B.CANET – Marseille

16h00

Clôture de la journée
A. THEVENY– Paris

FRAIS D'INSCRIPTION

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, le déjeuner et le matériel pédagogique distribué.

■ **Hors DPC : 90 euros**

■ **DPC : n° 17331600002**
90 euros + DPC : 270 euros

Les frais de DPC ne sont à régler qu'une fois dans l'année, que vous utilisiez la journée infirmière ou le congrès de la SFLS comme formation cognitive.

Procédure d'inscription et règlement :

- Vous êtes professionnel de santé libéral :
→ Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'OGDPC.
- Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors centre de santé conventionné) et vous êtes pris en charge par votre employeur ou par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)
→ L'inscription à la formation peut être réalisée directement par votre organisme de formation continue auprès de FORMAVIH.
→ Vous pouvez également vous inscrire directement auprès de FORMAVIH et vous faire rembourser a posteriori par votre organisme de formation.
- Inscription à titre individuel :
→ En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 30 €, en fonction des places disponibles (limité à 10% de l'effectif total des participants).
Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.
Quel que soit le mode de prise en charge, merci de remplir le bulletin d'inscription joint et le retourner au secrétariat de FORMAVIH.